



Les PU - VPU en action

Questions au CDF

Le séminaire de septembre 2020 étant inédit, comme l'année 2020 en général, l'URASCE Aquitaine, en tant qu'organisateur, vous a sollicité par mail le 25 juin dernier afin de constituer l'ordre du jour de nos séances de travaux.

En effet, les membres du CDF ne seront pas présents pour répondre aux questions des PU/VPU en direct. Les questions posées en amont de notre séminaire permettront de solliciter le CDF qui se réunit les 9 et 10 septembre. Ainsi, nous

aurons les réponses aux questions au début de nos travaux. **Merci alors d'envoyer vos questions avant le 31 juillet 2020**

à fnasce-urasce-aquitaine@i-carre.net, jc.dessert@orange.fr, sandrine.balaicourt@hautes-alpes.gouv.fr,
maud.varin@seine-maritime.gouv.fr, marielle.toustou@aude.gouv.fr.

Sujets/thèmes à aborder au séminaire

De même, afin de prévoir des travaux collectifs ayant trait notamment au fonctionnement du mouvement, aux trois secteurs d'activités, à la politique générale, à l'avenir, etc. **Merci d'envoyer les sujets sur lesquels vous aimeriez travailler avant le 31 juillet 2020.**

Représentation des PU-VPU au CDF des 9 et 10 septembre 2020

La réunion du CDF de septembre n'ayant pas lieu au moment du séminaire, elle a été planifiée aux 9 et 10 septembre 2020 à Paris - La défense. Nous devons y désigner un représentant des PU/VPU pour y participer. **Des volontaires ?**

Participation d'un membre du CDF aux AG des URASCE

Lors du séminaire de septembre à Oléron, nous vous avons informé qu'il serait souhaitable qu'un membre du CDF participe aux AG 2020 des URASCE. Cette demande fait suite à la table ronde n°5 du congrès 2019 et aux constats qu'un certain nombre d'ASCE ne comprenait pas ou ne percevait pas bien le rôle d'une URASCE au sein de notre mouvement.

Le membre du CDF sera présent en tant qu'observateur et analysera la réunion à partir d'une grille d'analyse. Ces grilles seront étudiées par la CPPR afin de dégager les bonnes pratiques et décliner des outils pour aider les URASCE qui ont du mal à fonctionner. **Merci alors d'envoyer une invitation à votre AG URASCE 2020** à jc.dessert@orange.fr, Joelle.Gau@i-carre.net, et fnasce.as.oh@developpement-durable.gouv.fr afin de prévoir, si vous êtes d'accord, la présence d'un membre du CDF.

La CPPR vous

informe

Envoi des documents d'assemblée générale des URASCE

L'aide fédérale sera versée à l'ensemble des URASCE en 2020 mais les documents de vos assemblées générales doivent quand même être envoyés, dès que possible, à jc.dessert@orange.fr, bruna.chanel-olive@cerema.fr, fnasce.as.oh@developpement-durable.gouv.fr.

Bonne continuation à toutes et tous

La CPPR